

## 2017 : Une année de sinistres en forêt

L'année 2017 a été marquée par des sinistres de toutes natures : Incendies, nombreuses tempêtes et problématiques de Responsabilité Civile. L'heure du bilan a sonné et Xavier de la Bretesche, spécialiste de l'assurance des forêts en France nous dresse avec une grande précision un état des lieux forestier.

### 2017 : DES TEMPÊTES À RÉPÉTITION SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

---

Egon, Marcel, Leiv, Zeus, Ophélie, Ana pour finir 2017 et, pour démarrer l'année 2018, le 3 janvier Eleanor.

Les vitesses de vents constatées à l'occasion de ces tempêtes, Zeus et Eleanor en particulier constituent la limite basse où on remarque des dégâts importants en forêt. Les dégâts constatés sur l'ensemble de notre portefeuille lors de ces tempêtes sont essentiellement des trouées éparses sur les massifs. Les peuplements récemment éclaircis furent les premiers touchés. Toutefois, les peuplements en plein ont tenu le coup.

Notre système d'assurance qui indemnise les dégâts par zones et non par parcelle a une fois de plus montré son efficacité : nous sommes intervenus sur des trouées de dégâts de moins de 0,5 ha sinistrés parfois à moins de 50%.

“

***Nous avons eu à gérer plus de 50 dossiers tempête chez nos clients.***

## L'ÉPICÉA EST LA PREMIÈRE ESSENCE TOUCHÉE PAR CE PHÉNOMÈNE

---



Explication : la tempête Zeus (février 2017) s'est déroulée après une longue période assez sèche. Les sols non détrempés ont garanti un enracinement de bonne qualité. Cette spécificité évidemment n'a pas épargné les arbres qui habituellement font volis comme les épicéas. Compte tenu de la nature des sols le jour de l'évènement, les douglas, naturellement plus souples, n'ont pas fait chablis.

Eleanor quant à elle s'est déroulée après le démarrage de la pluie. Les vents les plus forts ont été constatés dans l'est de la France sur des zones où les pentes permettent de limiter l'effet de l'eau sur les sols par leur écoulement

naturel.

A l'échelle d'un massif, les dégâts les plus importants n'ont pas été constatés au moment de ces deux tempêtes mais davantage lors des orages d'été.

A ces occasions, ce sont plutôt des couloirs de dégâts que des trouées qui ont été constatés avec jusqu'à 7 ha touchés à plus de 90% sur une même propriété.

## INCENDIE

---

L'année avait assez mal démarré avec un incendie considérable du côté de Cissac médoc. Ce sinistre de 1 100 hectares en avril à touché notre portefeuille sur près de 400 hectares.

“

***Ce phénomène est assez classique à la sortie de l'hiver. Toutefois, son ampleur fut exceptionnelle.***

La sortie d'un hiver sec est toujours, en statistique, un moment où nous constatons de nombreux départs de feu.

Ceci est dû à 2 facteurs essentiellement : d'une part, un manque de vigilance au printemps qui, dans l'esprit de la population, n'est pas une période d'incendie. D'autre part, à l'abondance de matière inflammable à la sortie de l'hiver.

En effet, lorsque l'hiver est sec, tant que la montée de sève n'est pas encore faite dans les sous-bois, nous sommes en risque incendie : les fougères et les ronces de l'année passée sont toujours présentes et restent très inflammables.

Cette année, sur les 17 incendies connus sur le portefeuille, 13 ont eu lieu à la sortie de l'hiver. Cette réalité doit être connue de tous pour plus de vigilance à cette période de l'année.

## RESPONSABILITÉ CIVILE EN FORÊT

---

La multitude d'évènements tempétueux sur notre sol a épargné globalement les peuplements forestiers, mais les bordures ont posé beaucoup de soucis à nos clients.

Les arbres en bordures sont tombés et ont engendré de nombreux dégâts. On a constaté cette année près de 60 dossiers ouverts.



Des arbres sains pour la plupart mais, positionnés en bordure de route ou du voisin ont abimé des clôtures grillagées, des voitures garées sous des garages, un bâtiment industriel sur lequel est tombé un vieux peuplier de bordure.

Nos clients n'ont pas tous été tenus responsables comme « gardien de la chose ». Il nous est arrivé de faire valoir des notions exonératoires de rc comme la force majeure sur certains secteurs.

Dans tous les cas il a fallu missionner des expertises, argumenter par écrit et accompagner nos clients. Nous constatons encore cette année ce qui se dessine depuis plusieurs années : il y a de moins en moins recours au règlement amiable dans les dossiers. La notion d'entraide

disparaît peu à peu, même dans nos campagnes.

“

***Nous constatons encore cette année ce qui se dessine depuis plusieurs années : il y a de moins en moins recours au règlement amiable...***

Les risques consentis deviennent sources de recours quelques années plus tard. Si un voisin installe un grillage sous le faite de vos arbres centenaires, il sait qu'il expose sa clôture au risque de voir une branche tomber dessus. A l'installation, il indique assumer ce risque puisque le bon sens voudrait ne pas mettre de clôture sous les arbres. Dans les faits, au premier incident c'est souvent le contraire qui se produit avec des mises en cause de RC issues de ce comportement nouveau dans la relation de voisinage.

## CONCLUSION SINISTRE

---

Cette année est particulière par la variété des évènements auxquels nos clients ont eu à faire face, les années avec de nombreux incendies sont en général des années sans tempêtes. L'année 2010 et le phénomène Xynthia fut un peu similaire en sinistres tempêtes en forêts, mais nous n'avons pas constaté d'incendie cette année-là chez nos clients.

Evidemment les choses sont relatives entre elles, ces évènements sont sans communes mesures avec les tempêtes Lotard, Martin ou Klaus qui sont encore dans toutes les mémoires.

L'année 2018 a, quant à elle, démarré en trombe avec la tempête Eleanor : cette dernière a balayé majoritairement le Nord et le Nord-Est de la France. Si elle était passée à 200 kms au Sud de cette zone, elle aurait provoqué un grand nombre de dégâts en Normandie ainsi que sur l'ensemble des zones déjà détrempées par la pluie.

Le nombre de déclarations de sinistres de cette tempête est en tous points similaire à Zeus. Souhaitons que cette année qui commence mal se termine bien !